

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Boge 3000 HT plus

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

D'huile du compresseur et l'huile de pompe à vide

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	BOGE KOMPRESSOREN	
	Otto Boge GmbH & Co. KG	
Rue:	Otto-Boge-Straße 1-7	
Lieu:	33739 Bielefeld	
Téléphone:	+49 5206 601-0	Téléfax: +49 5206 601-200
e-mail:	info@boge.com	
Internet:	www.boge.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro d'appel d'urgence (24h) + 33 1 72 11 00 03 (en, fr)**Information supplémentaire**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Conseils supplémentaires**

Composants dangereux: Alkaryl carboxylic acid derivative  
Peut déclencher une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Il n'y a pas de risque pour la santé en cas de manipulation dans des conditions normales. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans nettoyage approprié peut obstruer les pores de la peau et entraîner des troubles tels que l'acné huileuse/folliculite. Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives.

Les signes et symptômes de l'acné œdémateuse/folliculite peuvent inclure l'apparition de points noirs et de boutons sur les zones de peau exposées. L'ingestion peut entraîner des nausées, des vomissements et/ou des diarrhées.

Respecter les interdictions de mélange selon le règlement des huiles usagées.  
Liquide combustible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Boge 3000 HT plus

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 2 de 11

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)			86-90 %
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene			1-3 %
	270-128-1		01-2119491299-23	
	Repr. 2, Aquatic Chronic 3; H361f H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
		Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)	86-90 %
	par inhalation: Données manquantes (gaz); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg		
68411-46-1	270-128-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	1-3 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		

## Information supplémentaire

CAS-No.: 64742-53-6 (01-2119480375-34), 64742-54-7 (01-2119484627-25), 64742-55-8 (01-2119487077-29), 64742-56-9 (01-2119480132-48), 64742-65-0 (01-2119471299-27), 68037-01-4 (01-2119486452-34), 72623-86-0 (01-2119474878-16), 72623-87-1 (01-2119474889-13), 8042-47-5 (01-2119487078-27), 848301-69-9 (01-0000020163-82).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

## Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

## Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas d'irritation cutanée: Demander une aide médicale.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

## Après ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

NE PAS faire vomir.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les signes et symptômes de l'acné œdémateuse/folliculite peuvent inclure l'apparition de points noirs et de boutons sur les zones de peau exposées. L'ingestion peut entraîner des nausées, des vomissements et/ou des diarrhées. EN CAS D'INHALATION: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougeurs,

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 3 de 11

formations d'ampoules, inflammations de la peau etc. L'ingestion provoque des nausées, des faiblesses et une atteinte du système nerveux central.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Brouillard d'eau. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. Mousse.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Composés organiques et non-organiques non identifiés.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuel Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

**Pour les non-secouristes**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**Pour les secouristes**

Protection individuelle du premier sauveteur Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Eloigner toute source d'ignition. Utiliser une protection respiratoire adéquate

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.  
Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 4 de 11

**Consignes pour une manipulation sans danger**

- Eviter la formation de brouillard d'huile.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**Information supplémentaire**

- Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.
- Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
- Température de stockage conseillée : 0-50 °C // 32 - 122°F
- Polyethylenbehälter dürfen höheren Temperaturen aufgrund der Gefahr einer möglichen Verformung nicht ausgesetzt werden.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.
- Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)			
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		0,31 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		0,44 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		0,14 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique		0,04 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique		0,04 mg/kg p.c./jour

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Boge 3000 HT plus

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 5 de 11

## Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	
Eau douce		0,034 mg/l
Eau de mer		0,00338 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,446 mg/kg
Sédiment marin		0,0446 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		1,76 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## Contrôles techniques appropriés

L'étendue de la protection et les types d'essais nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Choisir les contrôles sur la base d'une évaluation des risques des conditions locales. Les mesures appropriées incluent : Une ventilation adéquate pour contrôler la concentration dans l'air. Si le matériau est chauffé ou pulvérisé, ou si un brouillard se forme, la concentration dans l'air peut être plus élevée.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des mains

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), faits à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

## Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Établir un plan de protection de la peau.

## Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: marron clair

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 6 de 11

Odeur:	caractéristique		
			<b>Testé selon la méthode</b>
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 280 °C	estimé	
Limite inférieure d'explosivité:	1 vol. %		
Limite supérieure d'explosivité:	10 vol. %		
Point d'éclair:	248 °C	ISO 2592	
Température d'auto-inflammation:	>320 °C		
pH-Valeur:	non applicable		
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	68 mm <sup>2</sup> /s	ASTM D 7042	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	> 6		
Pression de vapeur:	< 0,5 hPa		
Densité (à 15 °C):	0,880 g/cm <sup>3</sup>	EN ISO 12185	
Densité de vapeur relative:	>1		

**9.2. Autres informations****Autres caractéristiques de sécurité**

Point d'écoulement: -30 °C ISO 3016

**Information supplémentaire**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: forte chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

**10.5. Matières incompatibles**

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux: aucune

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Les données se rapportent au composant principal.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	> 5000 mg/kg	Rat	

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 7 de 11

DL50, cutanée

&gt; 5000 mg/kg

Rabit

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	RAT		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	RABBIT		
	inhalation	Données manquantes			
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	ECHA	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	ECHA	

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Information supplémentaire**

Cette huile doit être collectée après usage dans un centre de collecte d'huiles usagées! Une élimination non adéquate d'huile usagée présente un risque pour l'environnement. Tout mélange avec des matières étrangères telles que solvants, liquides de frein

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Boge 3000 HT plus

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 51 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE 202	
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 > 100 mg/l)		Bacteria	OECD 209	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene				
	OECD 301 B	1%	28		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

log Pow: &gt; 6

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
68411-46-1	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	> 5

**12.4. Mobilité dans le sol**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Une adsorption dans la phase solide du sol est probable.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

La substance n'a pas de potentiel appauvrissant l'ozone.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**Code d'élimination des déchets - Produit**



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 9 de 11

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

Matières dangereuses:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 10 de 11

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 0,0

2004/42/CE (COV): 0,0

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

AICS (Australien), DSL (Kanada), IECSC (China), REACH (Europäische Union), ENCS (Japan), ISHL (Japan), KECI (Korea), NZIoC (Neuseeland), PICCS (Philippinen), TSCA (USA)

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox.: Akute Toxizität

Aquatic Chronic: Langfristig (chronisch) gewässergefährdend

Asp. Tox.: Aspirationsgefahr

Repr.: Reproduktionstoxizität

Skin Corr.: Ätzwirkung auf die Haut

Skin Sens.: Sensibilisierung durch Hautkontakt

Legende zu Abkürzungen in diesem Sicherheitsdatenblatt:

Die in diesem Dokument verwendeten Standard-Abkürzungen und -Akronyme können in einschlägiger Referenzliteratur (z. B. wissenschaftlichen Wörterbüchern) bzw. auf Webseiten nachgeschlagen werden.

ACGIH = Amerikanische Konferenz der staatlich-industriellen Hygieniker

ADR = Europäisches Übereinkommen über die internationale Beförderung gefährlicher Güter auf der Straße

AICS = Australisches Verzeichnis chemischer Substanzen

ASTM = Amerikanische Gesellschaft für Werkstoffprüfung

BEL = Biologische Expositionsgrenze

BTEX = Benzol, Toluol, Ethylbenzol, Xylole

CAS = Chemical Abstracts Service

CEFIC = Wirtschaftsverband der europäischen chemischen Industrie

CLP = Einstufung, Verpackung und Kennzeichnung

COC = Flammpunktprüfer nach Cleveland

DIN = Deutsches Institut für Normung

DMEL = Abgeleitetes Minimal-Effekt Niveau

DNEL = Expositionskonzentration ohne Auswirkungen

DSL = Kanadisches Verzeichnis inländischer Substanzen

EC = Europäische Kommission

EC50 = Effektive Konzentration 50

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Boge 3000 HT plus**

Date de révision: 01.01.2023

Code du produit: 599017

Page 11 de 11

ECHA = Europäische Chemikalien Agentur  
 EINECS = Europäisches Altstoffverzeichnis  
 EL50 = Effektives Niveau 50  
 ENCS = Japanisches Verzeichnis bestehender und neuer Chemikalien  
 EWC = Europäischer Abfall-Code  
 GHS = Global Harmonisiertes System zur Einstufung und Kennzeichnung von Chemikalien  
 IARC = Internationales Krebsforschungszentrum  
 IATA = Internationale Flug-Transport-Vereinigung  
 IC50 = Hemmkonzentration 50  
 IL50 = Hemmniveau 50  
 IMDG = Internationale Maritime Gefahrgüter  
 INV = Chinesisches Chemikalien-Verzeichnis  
 IP346 = "Institute of Petroleum" (IP) Testmethode Nr. 346 zur Bestimmung von polyzyklischen Aromaten  
 DMSO-extrahierbar  
 KECI = Koreanisches Verzeichnis bestehender Chemikalien  
 LC50 = Letale Konzentration 50  
 LD50 = Letale Dosis 50  
 LL/EL/IL = Letale Belastung / Expositionsgrenze / Inhibitionsgrenze  
 LL50 = Letales Niveau 50  
 MARPOL = Übereinkommen zur Verhütung der Meeres-Verschmutzung durch Schiffe  
 NOEC/NOEL = Höchste Dosis oder Expositionskonzentration einer Substanz ohne beobachtete Auswirkungen  
 OE\_HP V = Occupational Exposure – High Production Volume (Berufliche Exposition – hohes Produktionsvolumen)  
 PBT = Persistent, bioakkumulierbar, toxisch  
 PICCS = Philippinisches Verzeichnis von Chemikalien und chemischen Substanzen  
 PNEC = Abgeschätzte Nicht-Effekt Konzentration  
 REACH = Registrierung, Bewertung, Zulassung und Beschränkung von Chemikalien  
 RID = Regulations Relating to International Carriage of Dangerous Goods by Rail (Regelung zur internationalen Beförderung gefährlicher Güter im Schienenverkehr)  
 SKIN\_DES = Skin Designation (Kennzeichnung, dass Hautabsorption vermieden werden soll)  
 STEL = Kurzzeit Expositionsgrenze  
 TRA = Gezielte Risiko-Bewertung  
 TSCA = US-Amerikanisches Gesetz zur Chemikalienkontrolle  
 TWA = Zeitgewichteter Durchschnitt  
 vPvB = Sehr persistent und sehr bioakkumulierbar

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.  
 Abkürzungen und Akronyme siehe Verzeichnis unter <http://abk.esdscom.eu>

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*